



30 bis rue des Boulets 75011 Paris
tel 01 43 70 56 87 / fax 01 44 64 72 66



193 postes supprimés dans le département ! Organisons la riposte !

Le gouvernement Sarkozy-Fillon dégrade les services publics en supprimant des postes, créant ainsi sciemment des dysfonctionnements, mais aussi en changeant radicalement leurs objectifs.

Les suppressions de postes depuis 2007 ont eu pour conséquences concrètes une augmentation des effectifs par classe, l'explosion des heures supplémentaires, la disparition des professeurs remplaçants, le recours massifs à des contractuels et vacataires ainsi que la fin de l'enseignement spécialisé.

Comment supprimer tous ces postes ? Sous couvert de considérations pédagogiques, le gouvernement a mis en place toute une série de contre-réformes : celles du bac pro, du lycée général, des sections technologiques et de la formation des enseignants. Un dénominateur commun à toutes ces modifications est évidemment de permettre la suppression constante de dizaines de milliers de postes.

Mais au-delà de ces considérations numériques, le gouvernement de Sarkozy et Châtel met en oeuvre sa vision idéologique de l'école. Par exemple, depuis la rentrée 2010, les nouveaux enseignants n'ont plus de formation pratique, ils sont directement envoyés dans les classes. Leur année de formation initiale n'est plus rémunérée. Elle est désormais à la charge de l'étudiant et de ses parents. Désormais, seuls les enfants des familles aisées pourront se payer les études longues ouvrant au professorat.

Par ailleurs, le socle commun de compétences « a minima », destiné prioritairement aux élèves issus des classes populaires ouvre la voie à une déqualification générale de la jeunesse, bien faite pour répondre aux besoins pressants du patronat.

Dégradation de l'école publique à la vitesse de l'ECLAIR. Mis en confiance, le gouvernement est décidé à faire sauter les derniers verrous protecteurs : les horaires et les programmes nationaux et le statut des enseignants.

Le dispositif ECLAIR touchera des établissements et écoles dès la rentrée prochaine et renforcera les pouvoirs des chefs d'établissement en leur permettant de recruter les professeurs sur la base de « contrats d'objectifs » locaux. Une attaque d'envergure contre le caractère national de l'enseignement public et le statut ainsi que la disparition de l'éducation prioritaire.

Mais rien n'est encore perdu ! Les enseignants, la jeunesse, les parents le savent : il n'y a rien à attendre de ce gouvernement sinon la poursuite de la dégradation des conditions de travail et d'instruction. Au-delà, les mesures en cours associées à l'autonomie des établissements sont de même nature que les transformations déjà vécues par les personnels de France Télécom, de la Poste ainsi que de l'ensemble des services publics.

Nous appelons des assemblées de villes dans tout le département pour nous coordonner et obtenir par nos luttes : l'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement des postes supprimés, l'abrogation des décrets de masterisation, la défense du statut de fonctionnaire, le maintien de l'éducation prioritaire.

C'est par nos luttes et tous ensemble que nous préserverons les acquis que Sarkozy et son gouvernement remettent en cause et que nous reprendrons l'initiative.

Sud éducation 92 et CGT SDEN 92 appelle les enseignants à être massivement en grève le 5 avril, jour du CTPD.

Et à s'organiser en AG de ville avec les parents d'élèves et les autres syndicats dès le 29 mars.